

Jean-Pierre Drevet, révolutionnaire et théoricien d'un « socialisme humain »

par Georges Salamand

Inconnu de la plupart des spécialistes du mouvement ouvrier, le Dauphinois Jean-Pierre DREVET, né en 1806 dans une famille de paysans de Saint-Didier-de-Bizonnes, est un personnage attachant et sincère qui, pour son malheur personnel, ira jusqu'au bout de ses engagements généreux mais, hélas, souvent peu réalistes ! Dans les quelques éléments autobiographiques que cet ouvrier mécanicien nous livre, dans les premières pages de son ouvrage *Le socialisme pratique - association pacifique et volontaire des travailleurs*, publié en 1850, se trouvent peu d'éléments concernant sa formation : « J'ai fait mon instruction comme ceux qui n'ont été à l'école que bien juste assez pour pouvoir lire les prières de la messe et chanter les vêpres avec le curé de la commune les dimanches et fêtes » écrit-il. Engagé dans les événements de 1830 qui amènent la chute de CHARLES X, DREVET s'installe tout d'abord à Lyon où il travaille comme mécanicien dans une fabrique de soieries et se trouve, de fait, aux premières loges lors de la révolte des canuts. Il participera active-

ment au second épisode de ce très dur conflit social, en 1834. Arrêté puis libéré, le Dauphinois est en 1835 à Tullins où naît sa fille Péroline, avant de gagner la capitale comme ouvrier aux ateliers et forges DEROSNE et CAIL, remarquables industriels et fabricants de locomotives.

De fortes convictions

Les événements de 1848 avec la chute de LOUIS-PHILIPPE et l'avènement de la II^e République, mettent DREVET en lumière comme délégué-président de la Société fraternelle des ouvriers-mécaniciens et membre ouvrier de la Commission du Luxembourg, sous la houlette de Louis BLANC, sorte de forum chargé d'établir un véritable Code du travail. Avec les encouragements d'un camarade, le député de l'Isère Christophe BERTHOLON, Jean-Pierre y exprime quelques idées originales qui seront reprises peu après dans son ouvrage, sur la fraternité et le partage du travail tout d'abord : « *Frappés par la misère de beaucoup d'entre nous, misère produite par le manque de travail depuis le commencement jusqu'à la fin de cette*

année (1848), nous avons voulu employer un grand nombre de nos frères qui ne demandaient pas mieux que de travailler. Le seul moyen pour cela, puisque nous n'avions pas de travaux, c'était de diminuer le nombre de nos heures. D'où la décision de ne travailler que neuf heures par jour... ».

DREVET théorise aussi sur la proximité souhaitable des logements ouvriers et des ateliers, de manière à éviter les pertes de temps

dans les déplacements.

Arrêté à nouveau le 24 juin 1848, Jean-Pierre est jugé par la 5^e commission et condamné à la « transportation » le 6 septembre. Après un passage éprouvant sur les pontons de « La Sémillante », le voici détenu à Belle-Île puis gracié le 3 décembre 1849. De retour à Paris et après la sortie de son livre, DREVET se rend à Tullins pour « récupérer » Péroline, confiée à la famille de son beau-frère, le mécanicien tullinois François BUISSON, et élevée à la Maison des religieuses de Champier.

Ce bonheur familial ne dure pas puisque le 24 juin 1851, six mois avant le coup d'État, le Dauphinois est arrêté place de l'Hôtel-de-Ville. Proscrit, il gagnera Jersey où il sera bientôt rejoint par d'autres illustres victimes du Second Empire. Son état de santé dégradé nous est connu aujourd'hui par une lettre du 26 septembre 1854 que Juliette DROUET écrit à son amant Victor HUGO, depuis Jersey.

L'ouvrier révolutionnaire dauphinois décède peu après, le 8 octobre, « après avoir échappé aux pontons de juin et de décembre, du "Canada" et du "Duguesclin", rasés » écrira non sans ironie « L'Homme » (11 octobre).

Religieuse et institutrice, Péroline cherchera à faire valoir ses droits comme fille de proscrit. Son oncle, François BUISSON, lui écrira alors : « Sache que le mal appelle le mal. Ceux que l'on tyrannise songent sans cesse comment ils se délivreront de ce joug et de cette haine secrète qu'on leur fait porter, qui grandit dans leurs cœurs et qui, plus tard, éclate, et alors : mort aux tyrans ! » (*)

(*) Louis HINCKER : « Citoyens combattants à Paris 1848-1851 », *PU du Septentrion* 2008.



Lamartine et les révolutionnaires de 1848.